



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► **Laurenan et Le Mené (22)**

Un second projet éolien citoyen soutenu par les communes du territoire du Mené

L'expérience réussie de la création d'un parc éolien citoyen en 2013 a donné l'envie à quelques citoyens de proposer un second projet dans le même esprit participatif, et avec le même partenaire. Les municipalités soutiennent cette initiative qui bénéficie à ses habitants.

Le pays du Mené est un territoire vallonné du sud-est des Côtes d'Armor, maillé de petits bourgs ruraux pour la plupart à l'écart des grands axes routiers. Son économie repose essentiellement sur l'agriculture et l'agro-alimentaire. A la fin du siècle dernier, il a su mobiliser ses forces vives pour s'opposer à la fatalité d'un déclin annoncé. Élus, agriculteurs et citoyens ont décidé d'inverser le processus et c'est ainsi que la communauté de communes du Mené - les 7 communes ont fusionné en 2016 - a entrepris de devenir un territoire pionnier dans le domaine de l'énergie. L'objectif affiché était l'autonomie à l'horizon 2025. Depuis, les projets de production d'énergies renouvelables se multiplient : réseaux de chaleur bois énergie, huilerie de colza, toitures photovoltaïques et logements communaux chauffés à l'énergie solaire, éolien participatif...

➤ **Un premier parc éolien citoyen réussi**

C'est un groupe de citoyens qui est à l'origine de la création du parc de 7 éoliennes installé sur les communes de Saint-Gouëno et de Saint-Jacut du Mené, en activité depuis 2013. Leur intention était d'éviter que les profits d'un futur projet soient entièrement captés par un organisme financier étranger sans éthique, comme cela venait d'être le cas sur un territoire voisin. C'est pourquoi ils se sont adressés à la SICAP (Société coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de Pithiviers),



Parc éolien des "Landes du Mené" entre Saint-Gouëno et Saint-Jacut-du-Mené

une entreprise de distribution d'électricité basée dans le Loiret. Fondée il y a un siècle par des agriculteurs, cette structure se propose d'être l'actionnaire majoritaire aux côtés des habitants qui souhaiteraient investir au sein d'une société créée pour assurer la maîtrise d'ouvrage du parc éolien. Cette caution financière et technique a permis de réunir 137 contributeurs regroupés en 8 CIGALES (Clubs d'Investisseurs pour la Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) qui détiennent 30% du capital de Citéol Mené. La SICAP possède les 70% restants. La production d'électricité annuelle est d'environ 14 500 MWh, soit la consommation électrique domestique (hors chauffage) de près de 5 200 habitants.

Des clubs d'investisseurs solidaires



Il existe une quarantaine de Clubs d'Investisseurs pour la Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire en Bretagne. Pour Marc Soudée, le président du réseau breton : « Les CIGALES regroupent des citoyens qui souhaitent financer des projets locaux de toute taille. C'est un formidable outil de dynamisme pour l'économie locale, sociale et solidaire sur les territoires ». ■

➤ Un second projet associant citoyens et communes

Forts de cette réussite, quelques cigaliers se sont dits, dès 2015, qu'il y avait de la place pour un second projet au sud du territoire, sur un secteur à cheval sur l'ancienne commune de Saint-Gilles du Mené et celle de Laurenan. Un partenariat est à nouveau envisagé avec la SICAP. Pour Gilles Aignel, l'un des initiateurs : « Un projet éolien doit respecter les volontés des municipalités et des habitants. Il est impératif qu'il génère des retombées économiques et sociales pour le territoire ».

Ces arguments ont convaincu les deux conseils municipaux de valider puis de soutenir le projet. A Laurenan, commune extérieure, il a fait particulièrement écho à la démarche de développement durable participative mise en place pour la revitalisation du bourg.

Près de 50 réunions publiques ont ensuite été organisées sur le territoire afin de favoriser son appropriation par les habitants. Il s'agissait aussi d'inciter ces derniers à investir leur épargne dans une énergie renouvelable produite localement.

➤ 9 cigales = 40% des parts

Message entendu car, au final, l'objectif des 900 000 € (40 % du capital) a été dépassé : 1 034 000 € ont été réunis dont 964 000 € d'apport

“ Le soutien conjugué des citoyens via les Cigales, et des collectivités permet de créer une dynamique de projets qui profitent au territoire et à ses habitants. ”



V. Poilâne-Tabart
maire Laurenan
(2009-2020)

citoyen, 20 000 € par la commune de Laurenan et 50 000 € par la commune du Mené.

Les 152 contributeurs se sont engagés par le biais de 9 Cigales, à mobiliser sur ce projet des sommes entre 2 et 10 000 €.

Les cigaliers et la SICAP (60% des parts) ont créé "Laurmen Éole", la société qui sera maîtresse d'ouvrage du parc. Le permis est déposé fin 2019. Si tout se passe bien, 5 éoliennes de 2,5 MW s'élèveront dans le ciel du Mené en 2022.

➤ La mobilisation des communes

La SICAP et les citoyens impliqués sont convaincus qu'un projet éolien doit obtenir le soutien et l'implication des municipalités concernées, gage d'une bonne animation territoriale pour mobiliser ensuite la population. Jacky Aignel, ancien maire de Saint-Gouëno et aujourd'hui maire du Mené, a témoigné devant chaque conseil de l'expérience menée avec le parc de



Réunion publique pour présenter le projet.

sa commune. Puis, la société imagin'ERe (filiale de la Sicap), développeur du projet, leur a présenté les prémisses du projet (lieux possibles d'implantation, principe participatif). Des élus des 2 conseils se sont aussi rendus sur le site de la SICAP à Pithiviers avant de valider le projet.

Les élus ont affiché leur soutien en coorganisant avec les porteurs du projet une première réunion d'information des habitants. Puis le groupe de citoyens a pris son autonomie dans la démarche de mobilisation sur l'ensemble du territoire et pour assurer des points d'étape réguliers avec le développeur.

➤ Une dynamique d'économie sociale et solidaire

La participation financière des deux communes à l'investissement leur rapportera de l'argent qui ainsi profitera à l'ensemble des habitants.

Par ailleurs, si les Cigales du Mené sont actuellement dédiés aux seuls parcs éoliens, ils pourraient à l'avenir aider des projets locaux plus modestes à voir le jour.

Cette dynamique vertueuse a ainsi vocation à favoriser l'émergence de nouvelles initiatives citoyennes qui conforteront le tissu économique et social du territoire. ■



Les acteurs du projet réunis pour la création de la société Laurmen

CONTACTS

Mairie Laurenan : 02 96 25 67 00

Mairie Le Mené : 02 96 31 47 17

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

